

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

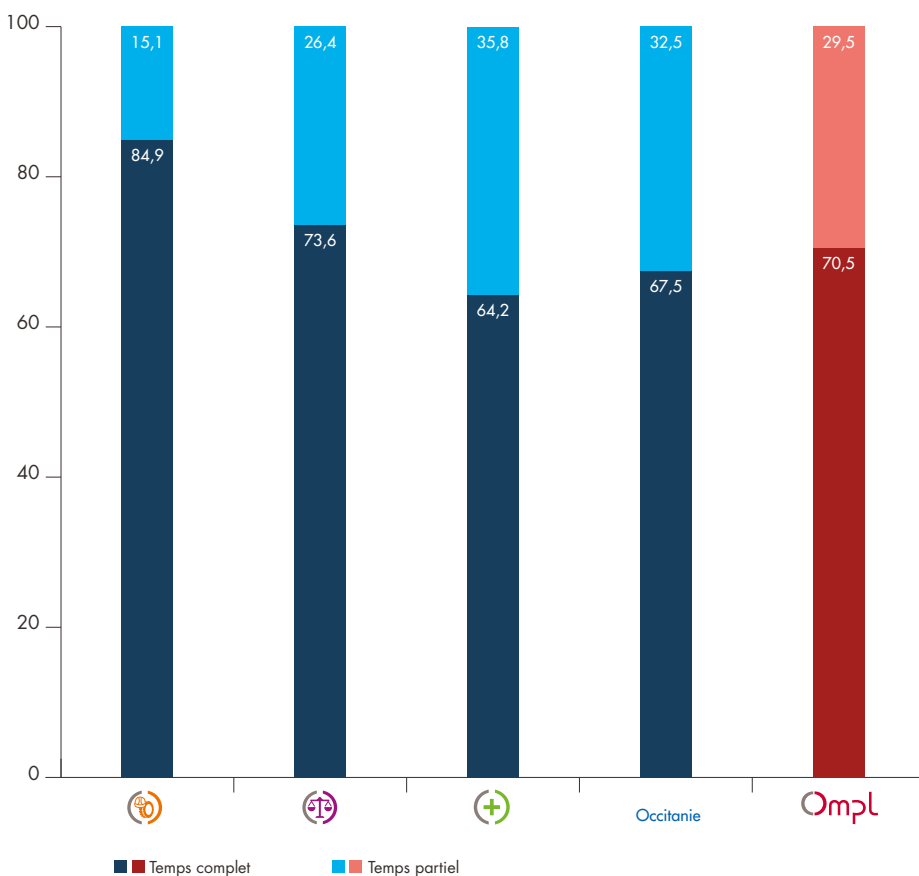


UN TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement inférieure à celle observée au niveau national.

Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

Durée du temps de travail par secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les cabinets de géomètres et les entreprises d'experts en automobile.
- Dans le secteur juridique, à l'exception des cabinets d'avocats, les branches sont caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur santé, en dehors des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et de la pharmacie d'officine, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les branches. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	84,9	15,1
	82,4	17,6
	86,2	13,8
	87,8	12,2
	89,8	10,2
	73,6	26,4
	77,0	23,0
	70,7	29,3
	82,0	18,0
	80,6	19,4
	64,2	35,8
	58,3	41,7
	78,9	21,1
	58,0	42,0
	66,2	33,8
	59,6	40,4
Occitanie	67,5	32,5
Ompl	70,5	29,5

Source : Insee, DADS 2018.